

**Conseil Municipal****Séance du 27 Mai 2016  
Convocation du 20 Mai 2016****Ordre du jour**

1. Avenant à la délibération concernant le transfert au SDEY de la compétence « Création et gestion de bornes de recharge de véhicules électriques »
2. Acquisition de matériels
3. Adhésion 2016 au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)
4. Informations et questions diverses

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 27 Mai 2016 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Patrick HARPER, Maire.

**Assistaient à la séance :** M. Jean-Louis BONNET, Mme Annick GRELLAT-MAZIER, M. Philippe LANDUREAU, Mmes Catherine BOLLÉA, Marie-Laure LEFEBURE, M. Jean LESPINE, Dominique BALLU, Mme Marie CORNUAT, MM. Rodolphe LAMBERT, Philippe LAGOGUÉ, Mmes Catherine LEFILS, Valérie CHATELAIN, M. Patrice LUTZ.

**Représenté :** M. Guy JACQUINOT par Mme Annick GRELLAT-MAZIER

Mme Catherine BOLLÉA a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

❖ **Avenant à la délibération concernant le transfert au Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) de la compétence « Création et gestion de bornes de recharge de véhicules électriques » – Délibération 2016 n° 044 Classification 1.3 Convention de mandat**

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de compléter la délibération du 29 Janvier 2016, par :

« autorise le Maire à signer la convention financière entre la Commune et le Syndicat pour l'installation et l'exploitation de la borne »

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

❖ **Acquisition de matériels – Délibération 2016 n° 045 Classification 7.1 Décisions Budgétaires**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

décide d'acquiescer :

- un tablier avec fourches palettes Magasi pour chargeur Stoll sur Tracteur FENDT 307. La proposition des Etablissements DE BRUIN de Cerisiers a été retenue pour un montant de 1 390 € HT.

- 30 tables Polyéthylène. La proposition de COMAT & VALCO de Montagnac a été retenue pour un montant de 1 549,90 € HT
- 100 chaises, métal noire. La proposition de de COMAT & VALCO de Montagnac a été retenue pour un montant de 1 404,00 € HT plus les frais de conditionnement et d'emballage s'élevant à 49 € HT.

autorise le Maire à passer commande du matériel

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 21 de la section investissement du budget primitif 2016.

**❖ Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne - CAUE89 - Délibération 2016 n° 046 Classification 7.1 Décisions Budgétaires**

Sur proposition du maire,

CONSIDERANT que la Ville de CERISIERS souhaite continuer à profiter de l'aide du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) de l'Yonne, organisme doté d'une mission de service public à la disposition des collectivités territoriales et des administrations dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire :

- à signer le bulletin d'adhésion avec la C.A.U.E. de l'Yonne,
- à verser au C.A.U.E. 89 la cotisation annuelle, qui s'élève, pour l'année 2016 à 152,40 € (soit 0,15 € par 1016 habitants),
- précise que la dépense sera imputée au chapitre 011 (charges à caractère général), article 6281 (concours divers – cotisations, etc.) du budget.

**Information et questions diverses**

→ Le Conseil Municipal décide de s'inscrire au Concours du fleurissement 2016.

**Table des Délibérations**

- |   |   |
|---|---|
| ❖ Avenant à la délibération concernant le transfert au Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) de la compétence « Création et gestion de bornes de recharge de véhicules électriques » – Délibération 2016 n° 044 Classification 1.3 Convention de mandat | 1 |
| ❖ Acquisition de matériels – Délibération 2016 n° 045 Classification 7.1 Décisions Budgétaires  | 1 |
| ❖ Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne - CAUE89 - Délibération 2016 n° 046 Classification 7.1 Décisions Budgétaires   | 2 |

**Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires  
Après dépôt en Sous Préfecture et publication ou notification.**

Suivent les signatures :

HARPER Patrick

BONNET Jean-Louis

Séance du 27 Mai 2016

GRELLAT-MAZIER  
Annick

JACQUINOT Guy Représenté

LANDUREAU  
Philippe

BOLLÉA Catherine

LEFEBURE Marie-  
Laure

BALLU Dominique

LESPINE Jean

LAMBERT Rodolphe

CORNUAT Marie

LAGOGUÉ Philippe

LEFILS Catherine

CHATELAIN Valérie

LUTZ Patrice